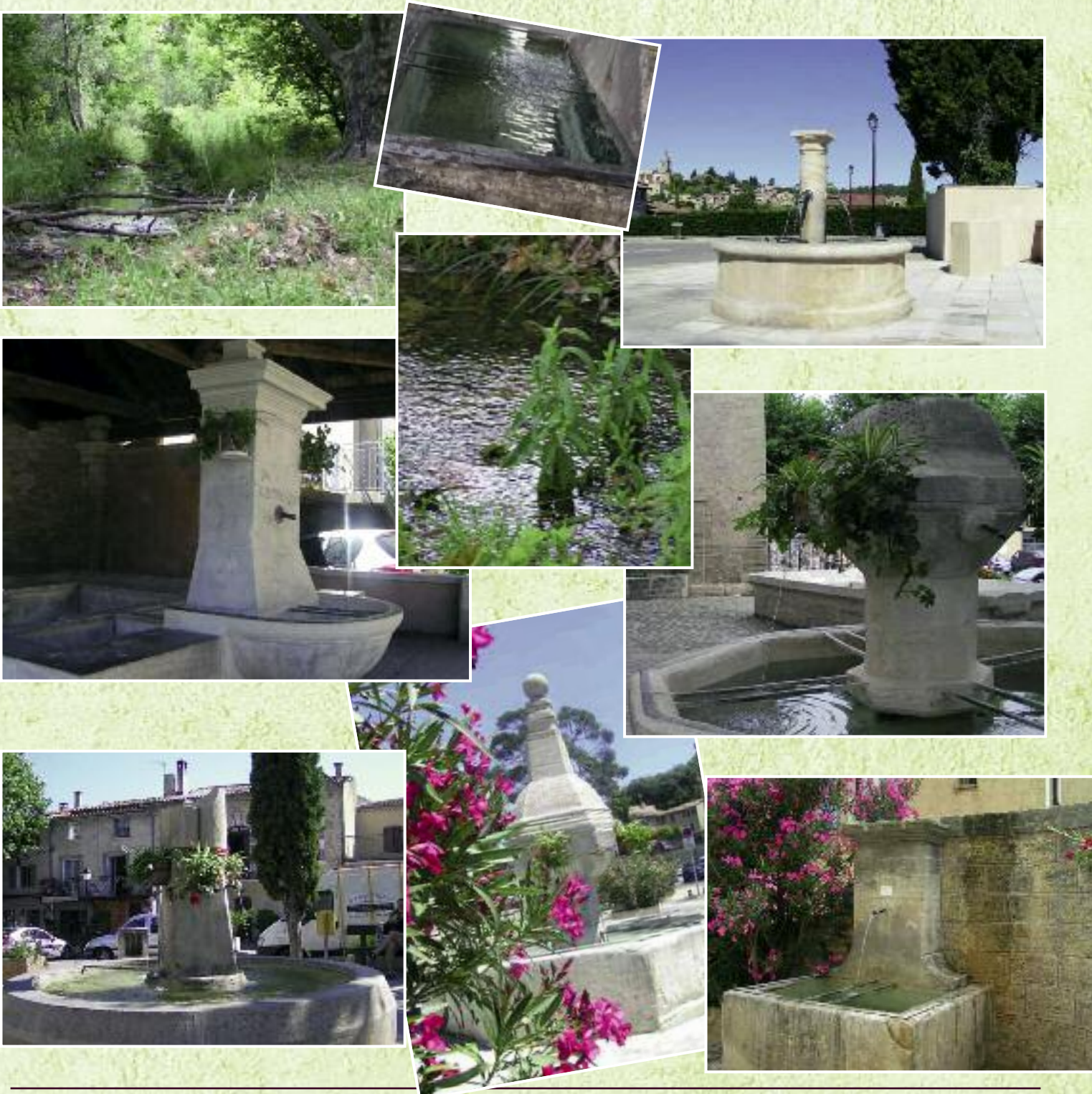


LOU PASSADOU

 Your local link  Bindeglied  "Le Trait d'Union"



Les jeunes sportifs de Bédoin à l'honneur

La municipalité a voulu cette année fêter les jeunes de Bédoin lauréats de prix sportifs. En effet c'est une belle moisson de médailles qui s'est vue honorée dans la maison commune le 17 juillet, réunissant autour des jeunes sportifs leurs familles, leurs entraîneurs et l'équipe municipale.

Monsieur le Maire, au nom de la collectivité, les a chaleureusement félicités et montrés en exemple à l'ensemble des jeunes de leur âge :

«trop souvent montrés du doigt pour de regrettables dérapages mais aujourd'hui c'est une belle opportunité de montrer que nombre d'entre eux ont des passions et consentent aux sacrifices nécessaires pour les réaliser et obtenir les résultats que nous fêtons.

Leurs qualités de constance, d'acharnement, leur goût de l'effort leur permettent non seulement d'avoir un esprit sain dans un corps sain mais aussi leur forgent des personnalités riches, gages de réussite dans leur vie d'adulte et leur vie professionnelle à venir ».

Mais les aptitudes personnelles ont besoin pour s'épanouir et porter en avant leur club sportif, de structures et d'encadrement. Il faut également rendre hommage aux entraîneurs, aux présidents d'associations et aux parents sans lesquels les potentialités de leurs adhérents et enfants n'auraient pas pu se développer.

Ce que nous fêtons aujourd'hui c'est le résultat d'un travail d'équipe.

Merci, de ces satisfactions pour la commune, aux jeunes dont l'investissement personnel a produit ces brillants résultats, merci aux parents qui ont beaucoup donné en terme de temps et d'accompagnement et à ceux qui ont oeuvré dans l'ombre.

Ensuite Alain Constant, conseiller municipal en charge de la commission « jeunes, sports, vie associative », a appelé les lauréats :

- Clément Pastouret, champion de Vaucluse à la pétanque, catégorie cadet, du club présidé par Monsieur Mary
- Bertrand Delhomme, champion de France de hand ball. Bertrand est en «sport études » au lycée Arthur Rimbaud à Istres
- le groupe de gymnastique rythmique sportive (G.R.S) de la M.J.C., animé par Chantal Chaussy, qui a décroché un premier prix au niveau départemental, un prix d'excellence au niveau régional et une première place à la finale nationale. Ce groupe est constitué de 7 jeunes filles : Marie Delauzun, Ophélie Reynard, Marie Vangeenderhuysen, Gwendoline Frasquet, Célia Sol, Marie Chabaud, Justine Poujetoux.

Ils ont reçu chacun des mains des membres de la municipalité un petit trophée très esthétique en matière transparente portant la gravure de leur sport respectif qui sera du plus bel effet dans une chambre de jeune ou sur le buffet familial ! Puis l'encadrement sportif s'est exprimé.

Chantal Chaussy : «notre groupe se déplace sur toute la France, mais nos filles qui ont moins de 11 ans n'ont pas encore le droit d'aller au championnat de France.

Cette réussite a été une surprise, les filles ont été prises au dépourvu et au moment de monter sur le podium il a fallu les y conduire. Elles garderont un souvenir impérissable de cette récompense (gâteaux qu'elle sera la première d'une longue série).»

Guy Mary : «notre club fonctionne depuis 1967, il comporte 158 licenciés, 12 membres de bureau, 18 jeunes juniors/cadets. Les licences sont gratuites pour les jeunes.» Nous avons de bons éléments et une équipe pleine d'espoir.

Monsieur Mary a remercié la commune qui prendra en charge la construction du nouveau boulodrome qui sera digne de ce Club pour la pratique du jeu de boules très prisé à Bédoin.

Vincent Pouillaude, président de la M.J.C., a décrit l'essor pris par le groupe de G.R.S. «Au début c'était un petit club, puis les déplacements ont emmené les jeunes de plus en plus loin et c'est devenu plus difficile à organiser.»

Mais les parents ont bien suivi, ils ont toujours été d'accord pour accompagner les sorties. De leur côté, les filles sont très motivées et heureuses de participer. Bravo à tous.

Un parent du groupe G.R.S. : « 3 fois bravo : aux filles d'abord, à Chantal qui les entraîne et aux parents qui suivent. Mais à quand le gymnase ? »

Monsieur le Maire : «aux âmes bien nées, la valeur n'attend pas le nombre des années. La salle multisports est en projet, mais il ne suffit pas de s'équiper d'infrastructures plus ou moins pléthoriques pour oeuvrer et avoir des garanties de réussite.

Ce qui reste primordial ce sont les motivations de chacun. Continuons à travailler, les projets se concrétiseront en leur temps ».

Ensuite une magnifique photo de groupe a réuni lauréats, entraîneurs, présidents de club autour du premier magistrat. Puis le verre de la réussite a clôturé cette charmante cérémonie en hommage aux valeurs du sport.

Brigitte COUTELEN

Le samedi 17 Mai : Alain CONSTANT (Conseiller délégué aux sports) et Agnès SEGU ont participé au grand raid des Dentelles (100Km , 5100 m de dénivelé positif). Partis à 4h45 le samedi ils ont rallié Gigondas à 23h10 après 18h25 d'efforts, se classant 104ème et 105ème sur 220 participants. Cette course fort exigeante effectuée en partie sous la pluie, a été l'aboutissement de longues heures d'entraînement .

Alors pour 2009 un autre « ultra » au programme ?.. félicitations à tous les deux.

Paule BENNER

Editorial



La chaleur a enfin pris ses quartiers d'été au pied du Mont Ventoux. Après des épisodes orageux, toujours intenses et brefs comme le sont les pluies provençales, nous allons, résidents et estivants, reprendre le rite de la sieste et des discussions interminables à l'ombre des platanes.

Les épisodes pluvieux du printemps, cette abondance inaccoutumée d'eau ont eu certes le mérite de reconstituer des réserves amoindries, mais ont considérablement compromis la récolte des cerises, délices sucrés et grenat dont on fait, comme le dit la chanson, des « pendants d'oreilles ». L'eau, nous l'évoquons dans le dossier de ce « Passadou ».

En Provence comme ailleurs ce liquide symbole de vie et de fertilité doit faire l'objet de soins attentifs tant il devient rare et précieux...

L'été est aussi une période animée et culturelle. Dans tous les villages et villes environnantes, les événements sont nombreux. A chacun de choisir, en fonction de ses propres critères. Une chose est certaine, l'été permet aussi d'élargir son acquis culturel, de rencontrer d'autres personnes venues d'autres horizons, de connaître une vision du monde qui nous entoure, différente de la nôtre, et c'est en ce sens que le brassage des populations est important et bénéfique.

Nous vous souhaitons un bel été.

Luc REYNARD, Maire et le Conseil Municipal

Ce Passadou est consacré à l'eau. L'eau, souci pour les années à venir ; nous ne pouvons plus nous permettre ce que nous faisons avant : elle est un bien précieux et cher, nous ne pouvons plus la gaspiller.

Je ne veux surtout pas aborder une polémique stérile, nous sommes conscients du problème, non seulement au niveau

de notre village, mais aussi de la planète. Bien sûr nous avons envie que le village fasse entendre le bruissement de ses fontaines, que les gens et les animaux puissent se rafraîchir et se désaltérer. Tout cela demande une étude en profondeur ; nous sommes des citoyens conscients et responsables.

Paule BENNER



Bédoin

Les lundis à 21 h 00
du 7 juillet au 18 août

Avec un guide-conférencier et les comédiens du Trac

RDV devant le Centre culturel, place de la Vigneronne
Inscription obligatoire auprès de l'Office de Tourisme
de Bédoin - Tél. 04 90 85 63 93
Plein tarif : 6 € pour visite-spectacle
Tarif réduit : 4 € et gratuit pour les moins de 13 ans



Journal municipal d'information de BÉDOIN

N° 53 - Juillet 2008 trimestriel



Lou Passadou

Journal municipal d'Information
Directeur de la publication : *M. le Maire*
Rédacteur en chef : *P. BENNER*
Crédit photos : *Mairie, P. BENNER*
Suivi de Fabrication : *N. EYMERÉ*
Tirage 2000 exemplaires
Gratuit, ne peut être vendu

Conception & Réalisation : Imprimerie F. ORTA - AVIGNON © 04 90 82 27 38

SOMMAIRE

Conseils municipaux	4-5
L'eau source de vie	6-7-8-9
Informations municipales	
et La vie à Bédoin	10-11-12-13
Nouvelles des associations	14-15
Etat civil - Calendrier des gardes des médecins	16

SEANCE DU MARDI 13 MAI 2008

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Aurore LOUIS, Gilberte LEVY CONSTANT, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélen ADAM, Christophe BERNARD, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Jean-Pierre DAUBERTE, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques POMIAN, Dominique ROUYER.

Absent représenté : Philippe GUEZ

Sur proposition de Monsieur le Maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Demandes de subventions

• réfection du court de tennis municipal n°1 :

Le coût de cette opération, inscrite au budget, s'élève à 20 900 € H.T. Le plan de financement est le suivant :

- subvention du Conseil Régional 6 270 € soit 30 %
- autofinancement de la commune 14 630 €.

• réfection des murs du portail Catheron et du chemin des remparts

Le coût de cette opération inscrite au budget s'élève à 105 393 € HT, le plan de financement prévoit :

- subvention du Conseil Régional de 30 % soit 31 618,00 €
- subvention de la Direction Régionale des Affaires Culturelles de 10 % soit 10 539 €

- autofinancement de la commune pour le solde soit 63 236 €.

• extension de l'Hôtel de ville :

Le coût estimé de cette opération, inscrite au budget, s'élève à 642 915 € HT. Le plan de financement proposé est le suivant :

- subvention du Conseil Régional de 10 % soit 64 291 €.
- subvention du Conseil Général dans le cadre de la contractualisation soit 34 000 €.
- autofinancement de la commune pour le solde soit 544 624 €.

• travaux aux écoles :

Le coût estimé de cette opération, inscrite au budget, est estimé à :

- 37 132 € HT pour la mise en conformité de l'école maternelle au plan de sécurité
- 12 640 € HT pour le changement de convecteurs pour le chauffage de différentes salles
- une subvention de 50 % de ces sommes est sollicitée auprès du Département au titre du fonds d'écrêtement de la taxe professionnelle
- autofinancement de la commune pour le solde.

2. Désignation d'un représentant de la commune à la Commission Départementale d'Equipement Commercial (C.D.E.C)

Pierre Colin est désigné comme représentant de la commune à cette commission.

3. Renouvellement de l'adhésion de la commune « au Collectif Prouvènço »

La commune renouvelle son adhésion à cette association qui soutient les associa-

tions culturelles et la langue provençale, pour un montant de 50 €.

4. Redevances d'occupation du domaine public par les ouvrages des réseaux de distribution de gaz

Par référence au décret d'avril 2007 qui modifie le régime des redevances pour ces réseaux, la redevance est fixée à 0,035 € par mètre de canalisation et indexée annuellement sur l'index d'ingénierie publié chaque année.

La décision suivante a été prise à la majorité

1. Demandes de subventions pour la création de la maison des services publics (Maison du Département)

Le montant de cette opération, inscrite au budget, est estimé à 280 998 € HT. Le financement fait appel aux subventions suivantes :

- subvention du Conseil Général dans le cadre de la contractualisation soit 38 000 €
- subvention du Conseil Régional à hauteur de 20 % soit 56 198 €
- subvention de l'Etat au titre de la dotation de développement rural x % sur un maximum possible de 66 %
- autofinancement de la commune pour le solde.

Vote : Pour 18
Contre 4 (Hélen ADAM – Thomas CIARDELLI – Philippe GUEZ – Francis MIKOLAJCZYK)
Abstention 1 (Michèle CHAMBON)

SEANCE DU MARDI 27 MAI 2008

Présents :

Luc REYNARD, Paulette BAUDILLON, Paule BENNER, Chantal BLANC, Michèle CHAMBON, Emilie CHAUVIN, Brigitte COUTELEN, Aurore LOUIS, Gilberte LEVY CONSTANT, Blandine RASSELET, Béatrice ROUX, Hélen ADAM, Gilles BERNARD, Christophe CHAUMARD, Thomas CIARDELLI, Pierre COLIN, Alain CONSTANT, Philippe GUEZ, Francis MIKOLAJCZYK, Jacques

POMIAN, Dominique ROUYER

Absents représentés : Christophe BERNARD, Jean-Pierre DAUBERTE

Sur proposition de Monsieur le Maire les décisions suivantes ont été prises à l'unanimité

1. Contrat d'assurances groupe pour la couverture des risques statutaires

Le contrat géré par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale

(C.G.F.P.T) garantit les risques financiers de la commune à l'égard du personnel en cas de décès, d'invalidité et d'accidents imputables ou non au service.

Ce contrat arrive à terme au 31 décembre 2008 et doit donc être renouvelé.

Le Conseil Municipal décide de confier au C.G.F.P.T. la négociation du nouveau contrat, auprès des assureurs consultés, pour une durée de 5 ans, en se réservant cependant la faculté d'y adhérer ou non.

2. Demande de subventions pour les travaux forestiers

Ces travaux concernant le dépressage de certaines parcelles de la forêt communale sont inscrits au budget pour un montant HT de 10 000 €. Le plan de financement proposé est le suivant :

- . subvention de l'Etat 30 % soit 3 000 €
- . de l'Union Européenne 30 % soit 3 000 €
- . autofinancement sur le budget annexe forêt pour le solde soit 4 000 €.

3. Demande de subvention pour le projet d'accueil du public le long des routes du massif du Ventoux

Ce projet qui concerne le renouvellement du mobilier d'accueil le long des routes est inscrit au budget et son coût s'élève à 16 680 € HT. Le plan de financement proposé prévoit :

- . subvention du Conseil Régional 40 %
- . subvention du Conseil Général 40 %
- . autofinancement sur le budget annexe forêt pour le solde soit 20 %.

4. Indemnité représentative de logement due aux instituteurs pour 2007

Compte tenu des données qui nous sont fournies par la Préfecture du Vaucluse, cette indemnité est prise en charge en totalité par l'Etat sauf pour les instituteurs qui bénéficient en 2007 d'une majoration de 25 % de cette indemnité. Dans ce cas la contribution communale annuelle par instituteur s'élève à 60,56 € soit un montant identique à celui de 2006.

5. Création d'emplois saisonniers au service « Piscine/Camping »

Pour absorber la surcharge ponctuelle de travail liée à la période estivale, les postes suivants sont créés à titre précaire et révoquant pour la période du 1er juin au 31 août 2008.

- . deux postes d'éducateur territorial 6ème et 4ème échelon, pour la surveillance des bassins de natation
- . deux postes d'opérateur territorial 2ème classe 4ème échelon pour l'assistance aux éducateurs dans leurs fonctions
- . quatre postes d'adjoints administratifs 2ème classe non titulaires, pour les fonctions d'exécution et d'accueil du public.

Par ailleurs le poste d'adjoint administratif à temps incomplet déjà créé lors d'un précédent conseil pour une durée de 3 mois renouvelable à compter du 15 mars 2008 est transformé à compter du 14 juin en poste à temps complet.

6. Création d'un poste d'adjoint tech-

nique titulaire au service « Piscine-Camping »

Pour remplacer un agent en disponibilité d'office en attendant sa mise en retraite pour invalidité, il est créé à compter du 1er juin 2008 un poste d'adjoint technique titulaire à temps complet.

7. Création de trois postes non titulaires aux services techniques

Pour faire face aux besoins du service en période estivale il est créé à titre précaire et révoquant à compter du 1er juin 2008 et pour trois mois renouvelables une fois, trois postes d'adjoint technique 2ème classe non titulaire, à temps complet.

Le tableau des effectifs de la commune de Bédoin est mis à jour pour prendre en compte ces décisions.

8. Commission communale des Impôts

Conformément au Code Général des Impôts, le Conseil dresse une liste de 32 contribuables parmi lesquels le directeur des services fiscaux nommera les membres de la commission communale des impôts directs de la commune de Bédoin.

Cette liste est la suivante :

Membres titulaires :
Monsieur Pierre COLIN
Monsieur Jacques POMIAN
Monsieur Jean-Pierre DAUBERTE
Madame Aurore LOUIS
Madame Chantal BLANC
Madame Gilberte LEVY CONSTANT
Monsieur Christophe CHAUMARD
Madame Béatrice ROUX
Monsieur Jean-Claude HAUD
Monsieur Robert COMBE
Monsieur Jean-Pierre MASSE
Monsieur Jacques HAUREZ
Monsieur Hélène ADAM
Madame Michèle CHAMBON
Monsieur Gilles BERNARD
Monsieur Stéphane JOUVE

Membres suppléants :
Monsieur Dominique ROUYER
Madame Paulette BAUDILLON
Madame Blandine RASSET
Monsieur Alain CONSTANT
Madame Brigitte COUTELEN
Madame Colette LECLERCQ
Monsieur Jean FAUCHE
Monsieur Serge MOLL
Monsieur Michel DOURNEAU
Madame Anne-Marie ISAAC
Madame Marie-Hélène RICARD
Madame Francine MILESI
Monsieur Georges RICHARD

Monsieur Daniel GERBAUD
Monsieur Francis MIKOLAJCZYK
Monsieur Philippe GUEZ

9. Formation des élus

Le Conseil Municipal, conformément au Code Général des collectivités territoriales, fixe les orientations et les crédits ouverts pour la formation de ses membres. Les formations retenues sont celles se rapportant à la gestion des collectivités locales en matière de finances, d'urbanisme et d'environnement, de marchés publics, d'action sociale et de culture. Un crédit de 2 300 € est inscrit au budget pour ces actions.

10. Certification « gestion durable » de la forêt communale de Bédoin

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au programme de reconnaissance des forêts certifiées pour l'ensemble de la forêt communale de Bédoin. Cette adhésion, pour une durée renouvelable de 5 ans, engage la commune à respecter la politique de qualité et de gestion forestière durable telle qu'elle est définie par le programme et qui dans les faits est déjà largement respectée, en accord avec l'O.N.F., pour la gestion actuelle de notre forêt.

La décision suivante à été prise à la majorité des présents

1. Avenant à la contractualisation 2003/2007 avec le Conseil Général

Le Conseil Général a décidé de prolonger d'une année le contrat de plan passé avec les communes pour la période 2003-2007.

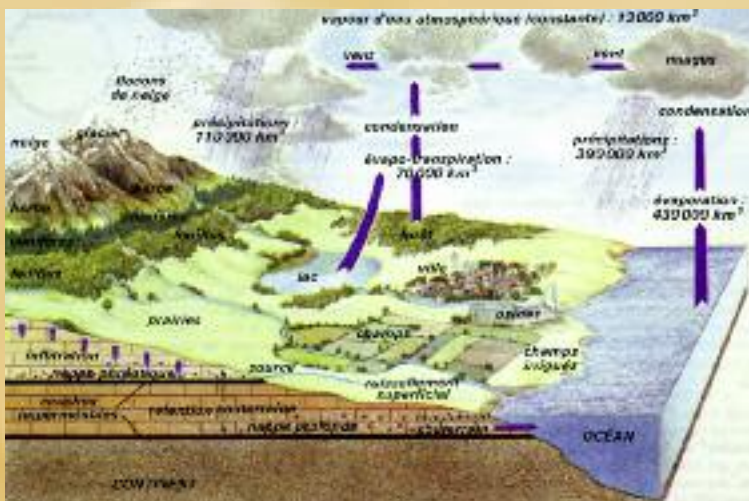
Ceci fait l'objet d'un avenant au contrat, que le Conseil décide d'affecter pour la totalité du montant attribué, soit 68 000 €, aux travaux de création d'une maison de service public et à l'extension prévue de l'Hôtel de ville.

Vote : pour 18
 contre 5 (H. Adam – M. Martin – F. Mikolajczyk – P. Guez – T. Ciardelli)

NB : Le compte-rendu des délibérations du Conseil Municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

Nous avons déjà à plusieurs reprises évoqué les questions concernant l'eau à BÉDOIN, qu'il s'agisse du coût de la distribution et de l'assainissement, de l'accroissement de la consommation ou des restrictions qu'imposent la sécheresse en période estivale, notamment pour l'alimentation des fontaines publiques, l'arrosage et le remplissage des piscines. Si la Commune (mais aussi les usagers c'est-à-dire nous tous), doit prendre des décisions qui ne sont pas toujours bien acceptées, il est utile de les resituer dans un contexte global qui est celui des ressources en eau et de leur répartition. « L'eau, source de vie, source de conflits, trait d'union entre les hommes », l'article d'André Vissecq pose bien le problème dans son ensemble et nous invite à la réflexion.

Pierre COLIN



Le cycle de l'eau. (Fig. 2)

L'eau, source de vie, source de conflits, trait d'union entre les hommes

(...) Le souffle de Dieu planait à la surface des eaux (...). Dieu dit : « Que les eaux inférieures au ciel s'amassent en un seul lieu et que le continent paraisse. »

Ancien testament, Genèse, 1 (2 et 9)

C'est lui (Dieu) qui fait descendre du ciel l'eau qui vous sert de boisson et qui fait croître les plantes dont vous nourrissez vos troupeaux.

Coran, Sourate XVI

Nombreuses sont les mythologies qui font d'un océan primitif et infini le berceau du cosmos, du monde et de la vie, mais c'est le mathématicien grec Thalès de Milet qui, au VI^{ème} siècle avant J.C. propose pour la première fois une "explication" du monde fondée sur l'existence d'un élément primordial dont tout serait dérivé : l'eau. Cette théorie est complétée au milieu du V^{ème} siècle avant J.C. par le philosophe grec Empédocle qui suppose que le monde est formé de quatre éléments primordiaux, la terre, l'air, l'eau et le feu.

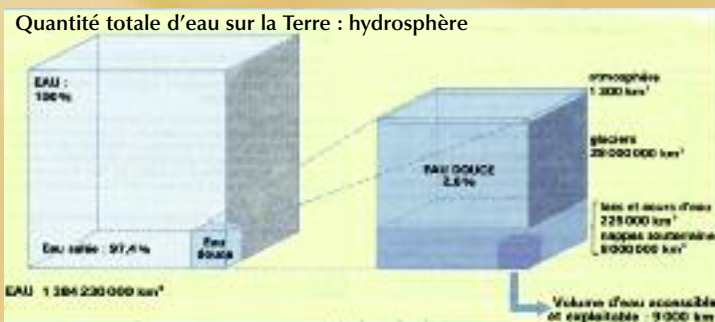
Il faut attendre le XVIII^{ème} siècle pour que soit battue en brèche cette théorie des quatre éléments. Le chimiste Lavoisier montre que l'eau résulte en fait de l'union de deux substances gazeuses, l'oxygène et l'hydrogène qui sont deux éléments, au sens chimique du terme, ce qui veut dire qu'aucune opération chimique ne peut les décomposer.

Quoi qu'il en soit, l'eau est indispensable à la vie et aux activités économiques. C'est une ressource abondante mais pas illimitée et très inégalement répartie sur la terre. La quantité et la qualité de l'eau sont mises en péril par une utilisation intensive liée à la croissance démographique et au développement des sociétés humaines, d'autant que sa disponibilité dépend de phénomènes que l'homme ne maîtrise pas. Pour contrôler cette ressource indispensable à leurs activités, les hommes multiplient les équipements et s'affrontent parfois. Ce fait rend indispensable les arbitrages et impose une prise de conscience urgente de la préservation de cette ressource essentielle. Plus que jamais, la maîtrise de l'eau constitue un enjeu majeur dans chaque communauté

humaine.

Des ressources en eau limitées et inégalement réparties

Si elle était répartie uniformément, la quantité d'eau présente à la surface de la terre représenterait une enveloppe d'environ 3000 m d'épaisseur. Mais cette impression de surabondance est trompeuse : si la vie animale et végétale dans les océans est adaptée à l'eau salée, sur les continents en revanche, les organismes vivants ont besoin d'eau douce. Or, celle-ci ne représente globalement que 3% du volume total (fig. 2). En outre, la majeure partie de l'eau douce se situe dans des espaces (régions polaires) ou sous des formes (glace, vapeur d'eau) qui ne la rendent pas facilement accessible. Au total, les ressources effectives en eau, celles auxquelles l'homme peut avoir accès sans trop de difficultés, ne s'élèvent qu'à 9000 km³ (9 milliards de m³), soit 0,025% du total de l'eau douce. Il s'agit, pour l'essentiel, de l'eau des cours d'eau, des lacs et des nappes souterraines.



Les réserves en eau de la planète. (Fig. 1)

L'ensemble des eaux de la planète constitue l'hydrosphère : eaux de surface, atmosphériques, souterraines ; eaux salées et eaux douces ; eaux stagnantes et eaux courantes ; à l'état liquide, solide et gazeux. Étroitement interdépendantes pour les échanges d'énergie, l'atmosphère et la surface de la terre participent à un autre système : le cycle de l'eau que l'on peut simplifier ainsi :

- Le rayonnement solaire provoque l'évaporation de

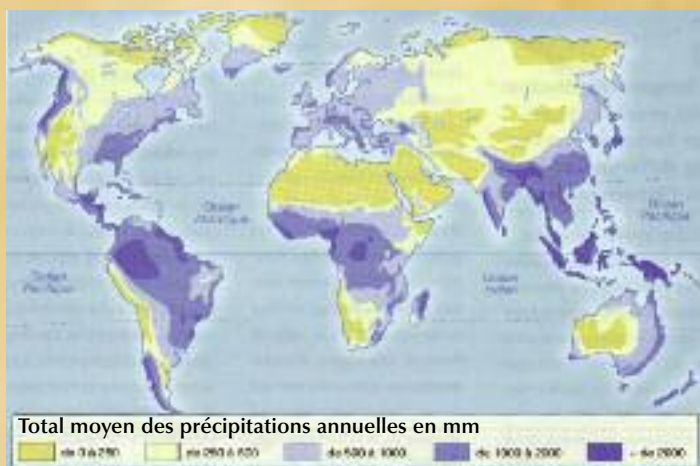
l'eau : l'atmosphère se charge d'une grande quantité de vapeur d'eau provenant des océans, des lacs, des fleuves et des plantes (en un seul jour, un tilleul "transpire" 200 litres d'eau, un hectare de bouleaux 47000 litres d'eau).

- L'air ne peut stocker une quantité illimitée de vapeur d'eau. En s'élevant, il se refroidit et se sature en vapeur d'eau qui se condense et retombe sous forme de précipitations (pluie, neige, brouillard...).

- Au sol, une partie de l'eau précipitée ruisselle pour alimenter les cours d'eau, s'infiltre pour bénéficier à la végétation et alimenter les nappes phréatiques d'où naissent les sources. Toute l'eau tombée sur les continents regagne directement ou indirectement les océans : le cycle est bouclé. À l'échelle de la planète, évaporation et précipitations s'équilibrent (fig. 1).

La distribution des précipitations dans l'espace (fig 3) obéit globalement à un schéma zonal, lié à la latitude avec des régions fortement arrosées près de l'équateur et des régions marquées par la faiblesse et la rareté des précipitations près des tropiques. La réalité est plus complexe en raison de multiples effets perturbateurs (forme et disposition des continents, présence de reliefs, vastes étendues forestières etc.).

La distribution des précipitations dans le temps (saisons, années) amène à distinguer des situations de régularité (averses tropicales quasi quotidiennes, pluies océaniques régulières des latitudes moyennes) et des situations de contrastes saisonniers avec forte concentration des périodes de pluie (pluies de mousson en Asie, pluies méditerranéennes).



Les précipitations, une distribution inégale. (Fig. 3)

De la source à la ressource, l'appropriation de l'eau.

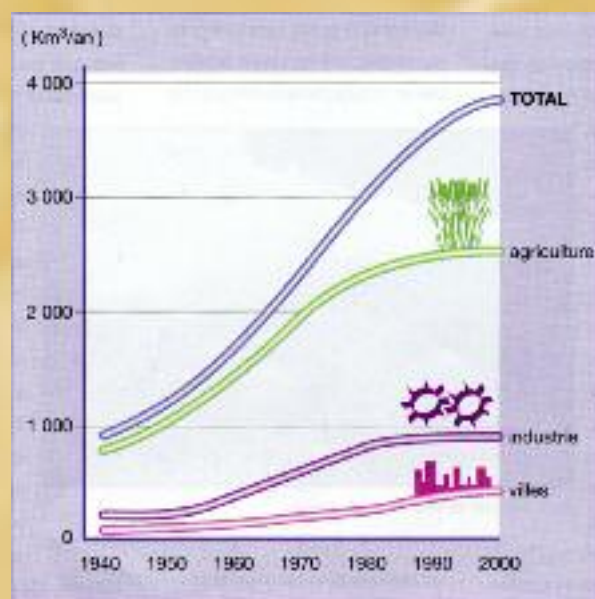
Donnée physique, l'eau devient ressource dès que se mettent en place des utilisations humaines qui créent des phénomènes de concurrence, de rareté ou de dégradation de la qualité ; l'eau acquiert alors une valeur sociale d'usage qui conduit à des formes d'appropriation collective et individuelle. Cette appropriation paraît a priori soulever peu de difficultés quand elle s'applique à des stocks tels que lacs naturels ou nappes souterraines. Il en va tout autrement quand elle touche un fleuve, sur lequel toute retenue d'eau ou prélèvement en amont se fait au détriment des utilisateurs situés en aval. Cette concurrence est exacerbée quand un bassin fluvial s'étend sur plusieurs États délimités par des frontières : une entente fondée sur le partage de la ressource est alors nécessaire pour éviter une possible "guerre de l'eau".

La consommation d'eau peut être considérée comme un indice de richesse des populations. La quantité d'eau consommée s'accroît en effet avec le développement économique et technique des sociétés. À la fin du XVIII^{ème} siècle, un Parisien ne consommait en moyenne que 7 litres d'eau par jour, actuellement, ses besoins dépassent 1500 litres. En revanche, dans les pays du tiers monde, la consommation est de l'ordre de 30 litres dans les zones rurales.

Les premiers besoins des hommes en eau, toujours actuels mais parfois oubliés parce qu'amplement satisfaits dans les pays développés, concernent l'eau à usage domestique (boisson lavage) (fig 4). Plus d'un milliard d'êtres humains en sont plus ou moins privés, carence qui constitue une des marques de la pauvreté humaine.

L'approvisionnement en eau domestique a été depuis longtemps à l'origine d'équipements collectifs (aqueducs romains, fontaines publiques). Cet approvisionnement est aujourd'hui rendu difficile par la concentration des populations en énormes agglomérations urbaines.

La consommation agricole a fortement progressé dans les trente dernières années du XX^{ème} siècle, elle absorbe plus des 2/3 de l'eau consommée. À ce prix, il est possible de faire pousser du blé dans le désert ou d'obtenir d'énormes rendements céréaliers en France. Les contreparties sont d'ordre économique (coût énergétique de cette irrigation) et écologique (lessivage des engrais entraînés vers les nappes phréatiques, remontée des sels en surface, épuisement de la ressource en eau). Sans compter le gaspillage : il n'est pas rare de voir fonctionner de gigantesques systèmes d'arrosage dans des champs de maïs alors qu'il est en train de pleuvoir !



L'eau : des utilisations diverses, une demande croissante. (Fig. 4)

Les consommations industrielles (lavage de minerais, métallurgie, papeteries, centrales nucléaires...) se caractérisent le plus souvent par une importante dégradation de l'eau utilisée.

De nouveaux usages de l'eau se développent dans les pays riches, ou dans les pays pauvres, au bénéfice de minorités favorisées : populations locales riches ou touristes. Dans les pays du tiers monde, un fort contraste oppose les quartiers riches, parsemés de piscines et de pelouses soigneusement arrosées, aux quartiers pauvres où l'eau est distribuée en quantité mesurée. Dans les grands sites touristiques du bassin méditerranéen, les terrains de golf, mainte-

nus verts par un arrosage permanent, côtoient des cités où l'eau est coupée plus de la moitié de la journée. Un consortium financier envisage même de créer dans la région de Saragosse en Espagne un "Las Vegas européen" dans une région où le déficit en eau est permanent et ce, au prix de réalisations hydrauliques pharaoniques. Enfin, les étendues d'eau intérieures, lacs naturels ou artificiels, deviennent de plus en plus des bases de loisirs nautiques, amenant parfois à modifier la logique qui avait conduit à réaliser un barrage de retenue en vue de l'irrigation.

Une ressource menacée mais toujours convoitée

La maîtrise de l'eau est une des clés du développement. Son contrôle est un enjeu stratégique. L'exploitation croissante des ressources augmente les risques de pollution et de pénurie. En fait, l'eau est une ressource menacée ; elle l'est d'autant plus que le réchauffement annoncé de la planète constitue un facteur de déstabilisation supplémentaire. Si rien n'est fait pour l'enrayer, l'effet de serre perturbera gravement le cycle de l'eau : des terres seront englouties, d'autres seront exposées à une sécheresse inédite. La France, comme d'autres pays, est déjà sujette à des anomalies climatiques de plus en plus fréquentes (inondations, canicule) qui entraînent un coût très lourd pour les populations et les collectivités. L'aire de certaines productions agricoles risque ainsi de subir des modifications importantes notamment celle de la truffe noire, spécialité de notre région. On constate d'ailleurs, depuis une vingtaine d'années une migration vers le Nord de la truffe noire (Charente et Indre-et-Loire). Selon Jean-Marc Olivier, chercheur à l'INRA, "Si l'on ne fait rien, la truffe est menacée autour de la Méditerranée." (Journal Le Monde du 25 avril 2008).

La communauté internationale, les États, les citoyens peuvent-ils alors imposer un usage de l'eau plus raisonné et plus juste face aux intérêts en jeu ?

Car l'eau subit des menaces quantitatives et qualitatives.

- La progression de la consommation d'eau suit un rythme 2 fois supérieur à celui de la croissance démographique. L'intensification de la production agricole sur la base de l'irrigation et l'urbanisation galopante accélèrent cette explosion de la demande. En revanche, l'offre reste stable ce qui posera inévitablement le problème de l'approvisionnement en eau consommable.

Le manque de pluie et la baisse des nappes phréatiques contraignent de plus en plus de pays à recourir au dessalement de l'eau de mer. Sur le pourtour de la Méditerranée notamment, plusieurs États ont fait des investissements importants dans ce domaine tels l'Algérie, la Libye, l'Espagne et Israël. C'est aussi le cas des pays du Golfe persique et de l'Australie. Le dessalement de l'eau de mer semble être la solution d'avenir : la production devrait doubler d'ici à 2016 (source : Le Monde du 16.05.2008). Actuellement le dessalement de l'eau de mer se heurte à deux handicaps majeurs :

- le coût de production : de 0,4 € à 1,8 € le mètre cube selon le procédé employé (osmose inverse ou distillation thermique).

- les atteintes à l'environnement : les techniques de dessalement consomment beaucoup d'énergie et produisent des gaz à effet de serre sans compter les effets négatifs sur le milieu marin dus au rejet des saumures en mer modifiant ainsi localement le taux de salinité.

- La dégradation de la qualité de l'eau.

- Les effluents urbains et industriels représentent la source principale des pollutions. Dans un pays développé comme la France, les stations d'épuration ne desservent que la moitié de la population. Dans les pays du tiers monde, la situation est encore plus inquiétante. Les stations d'épuration ne mettent pas à l'abri des accidents qui se répercutent à différentes échelles : ainsi en 2000, le Danube a été pollué au cyanure ; actuellement la pêche est interdite dans le Rhône en raison de la pollution du fleuve.

- La pollution d'origine agricole constitue une autre cause de dégradation de la ressource. L'eutrophisation (accroissement de la production d'algues et de micro-organismes des cours d'eau et des lacs qui conduit à terme à l'asphyxie des milieux aquatiques) due à l'emploi excessif d'engrais est désormais un problème d'échelle mondiale. L'irrigation mal conduite favorise la salinisation des sols.

- Des conflits d'usage opposent des secteurs d'activité. Dans nombre de pays méditerranéens, la saison touristique estivale correspond à la période où les besoins pour l'irrigation sont les plus forts. La présence à Valence (Espagne) d'un tribunal de l'eau (Tribunal de las Aguas) et les conseils de village au Maghreb témoignent des efforts consentis pour partager la ressource. Car la croissance actuelle des besoins multiplie les conflits. Les tensions opposent par exemple les citadins aux ruraux, le tourisme à l'agriculture...

L'eau est aussi un enjeu au sein des États et au niveau international. En Espagne, les régions du Nord qui ont des bilans hydrographiques satisfaisants, refusent le transfert de leurs eaux vers les régions du Sud déficitaires. À l'échelle internationale, les conflits se multiplient entre des pays qui se partagent le même bassin hydrographique. Ainsi Israël et la Palestine se disputent les eaux du plateau du Golan et du Jourdain. De véritables "guerres de l'eau" pourraient être possibles encore que certains auteurs les jugent improbables comme Bernard Barraqué directeur de recherche au CNRS qui affirme que "Lorsqu'on dit qu'on se battra pour l'eau au siècle prochain comme on s'est battu pour le pétrole au XXe siècle on se trompe aux plans historique et juridique : sur les 160 fleuves internationaux de la planète, à peine quelques-uns font l'objet de conflits interétatiques. (...) Les idéologues de la guerre de l'eau ne se rendent pas compte qu'ils font inconsciemment un erreur théorique : celle d'une assimilation abusive de l'eau à un minerai comme l'or ou le pétrole alors qu'on a affaire à une ressource, vitale certes, mais renouvelable et toujours en mouvement."

Quel que soit l'avenir, l'eau n'en demeure pas moins un enjeu de pouvoir et de puissance. Contrôler l'eau, c'est disposer d'un pouvoir formidable. Le Pharaon, les religieux, les sorciers... étaient les intermédiaires entre les hommes et les divinités de l'eau, ils en tiraient la légitimité de leur pouvoir. Aujourd'hui, nous n'en sommes plus là mais la maîtrise de l'eau reste un enjeu considérable.

L'eau, une marchandise comme une autre ?

L'idée que l'eau du ciel puisse être transformée en marchandise, comme le blé ou le pétrole est-elle concevable ? L'approvisionnement en eau est, nous l'avons vu, une des clés du développement humain. Avec la croissance des

besoins, le cycle captage-traitement-distribution-assainissement se complique et nécessite des ressources financières de plus en plus importantes.

C'est au XIX^{ème} siècle que l'eau, don gratuit de la nature, commence à se transformer en produit industriel et marchand. En 1778, les frères Périer fondent à Paris la première société capitaliste française pour la fourniture de l'eau, mais c'est à partir de 1853 avec la création de la Compagnie Générale des Eaux (CGE) que l'eau acquiert un autre statut. Les milieux d'affaires appuient la nouvelle compagnie qui s'assure le concours d'ingénieurs compétents. Le développement de la CGE se poursuit, en parallèle avec celui d'une autre grande compagnie privée, la Lyonnaise des eaux.

Actuellement, la CGE (devenue Veolia Environnement), Suez-Lyonnaise des Eaux (1) et SAUR (Groupe Bouygues) sont devenues les trois premières entreprises multinationales de traitement et de distribution des eaux. Ces trois sociétés détiennent aujourd'hui 80% du marché des services de l'eau en France en raison d'un puissant mouvement qui prône depuis une quinzaine d'années l'intervention croissante des entreprises privées, réputées seules à même de répondre aux défis de la fourniture en eau potable et en services d'assainissement.

Les utilisateurs paient dorénavant l'eau qu'ils consomment bien sûr mais ils paient surtout l'énorme ingénierie que représentent la purification, la distribution et l'assainissement de l'eau. Ils ont, bon gré mal gré, accepté le compteur qui mesure leur consommation et la facture qui vient ensuite et dont le montant peut varier considérablement d'une région à l'autre.

Ce quasi monopole de la gestion de l'eau suscite, en France du moins, une controverse qui enfle au fur et à mesure de l'augmentation du prix de l'eau.

Les arguments des sociétés gestionnaires insistent sur les "performances dans la proximité" et justifient leur existence et leur action par leur bonne gestion de la ressource, la distribution au plus grand nombre et la réduction des coûts, le tout sur fond d'innovation, de compétences et de respect de l'environnement.

Chez nombre d'associations d'usagers, le son de cloche est sensiblement différent. Elles estiment en effet que la gestion de l'eau en France, dominée par des intérêts privés, se caractérise par l'absence de transparence et l'accumulation d'énormes bénéfices financiers dirigés vers d'autres secteurs économiques comme la communication. Elles estiment également que les collectivités territoriales ont abandonné leurs responsabilités face à la puissance des lobbies agricoles

et industriels. Leur conclusion est dès lors évidente : les citoyens doivent pouvoir, par l'intermédiaire de leurs élus, contrôler la gestion de l'eau. Cette gestion par des organismes publics, excluant toute recherche de bénéfices, permettrait, selon elles, de faire baisser sensiblement le prix de l'eau.

Faut-il alors privilégier les régies municipales face aux compagnies privées ? Cette question, éminemment complexe, nécessiterait une étude approfondie de ses composantes technique, financière et politique qui dépasse largement le cadre de cet article.

La gestion de l'eau au plan local ou régional est, certes, une préoccupation légitime des citoyens qui doivent être informés sur les conditions dans lesquelles leurs besoins quantitatifs et qualitatifs en eau sont satisfaits. Dans ce domaine, la transparence des sociétés privées distributrices constitue un impératif qu'il ne faut jamais perdre de vue.

Mais au-delà de cette gestion locale, se pose le problème autrement plus vaste de la privatisation d'un don de la nature. Comment conserver à ce bien libre son caractère de bien social équitablement réparti entre l'ensemble des humains ? Autrement dit, et c'est bien là le risque majeur de la privatisation de toute ressource naturelle, comment éviter le phénomène d'exclusion des plus pauvres de ce bien primordial ?

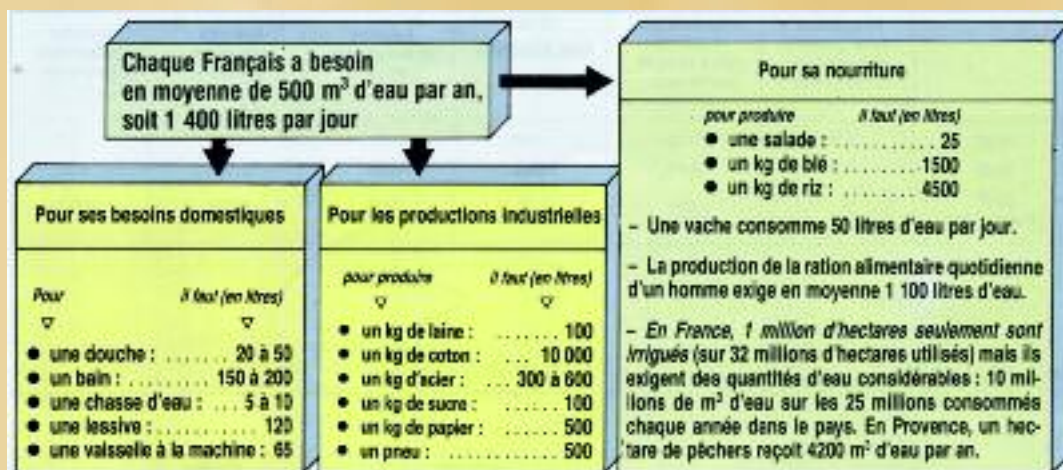
La question de l'eau se pose donc de façon aiguë et il faut y répondre d'urgence. L'homme doit tout mettre en œuvre pour préserver une ressource vitale, créer et améliorer les réseaux, inventer des solutions techniques et penser l'eau comme faisant partie du patrimoine de l'humanité.

André VISSECCQ

(1) La SDEI, qui gère la distribution et l'assainissement de l'eau à Bédoin est une filiale de Suez Lyonnaise des Eaux.

Sources

- Encyclopædia Universalis
- Science et Vie, n° 211, juin 2000
- Actes du Festival International de Géographie, Saint-Dié, 2003
- Jean Matricon, Vive l'eau, Gallimard, 2000
- Veolia Environnement
- Suez-Lyonnaise des Eaux



Les besoins en eau des Français. (Fig. 5)

Projet de parc naturel régional du Ventoux

Comme nous nous y sommes engagés, nous vous tenons informés des derniers développements concernant l'avancement de ce projet.

Le 9 juin s'est tenue à Mazan, à l'initiative du Conseil Régional, une réunion d'information, en présence de la plupart des maires du territoire concerné et d'élus du Conseil Régional et du Conseil Général.

La constitution du Syndicat Mixte de préfiguration qui doit travailler sur le contenu de la charte - c'est-à-dire sur les objectifs qui seraient fixés à un éventuel Parc régional du Ventoux - a été retardée par l'interdiction pour les 6 communes de la Drôme, situées au Nord du Ventoux et appartenant à la région Rhône-Alpes d'adhérer à la fois au Syndicat de préfiguration du P.N.R. des Baronnies provençales et à celui du P.N.R. du Ventoux. De ce fait ces communes ne pouvant plus faire partie du périmètre d'étude du P.N.R. du Ventoux, celui-ci concerne uniquement désormais les 40 communes (voir liste ci-dessous) du seul département du Vaucluse, soit environ 82 000 habitants.

Ces communes sont invitées à adhérer au Syndicat de Préfiguration dont les statuts leur ont été présentés.

L'adhésion à ce syndicat ne préjuge pas de l'adhésion à un futur P.N.R. du Ventoux, si sa création est décidée par la Région et par l'Etat après élaboration de la charte. Chaque commune devra alors décider si elle accepte ou non cette charte et de ce fait si elle accepte ou non l'adhésion au Parc

régional. Le Syndicat mixte de préfiguration sera alors dissous pour laisser place à un Syndicat de gestion du parc où les communes adhérentes (pour une durée de 10 ans) seront obligatoirement majoritaires.

L'adhésion au Syndicat de Préfiguration a été votée en séance du Conseil municipal de Bédoin, le 8 juillet, par 15 voix pour, 6 contre et 1 abstention.

Rappelons que monsieur le Maire s'est engagé, si ce projet aboutit à la rédaction d'une charte, à consulter la population, pour décider ou non de son adoption et donc de l'adhésion ou non de Bédoin au Parc.

Pierre COLIN

Liste des communes du périmètre d'étude :

Aubignan, Aurel, Beaumont-du-Ventoux, Bédoin, Blauvac, Brantes, Caromb, Carpentras, Le Crestet, Crillon-le-Brave, Entrechoux, Faucon, Flassan, La Roque-sur-Pernes, Le Barroux, le Beaucet, Loriol-du-Comtat, Malaucène, Malemort-du-Comtat, Mazan, Méthamis, Modène, Monieux, Mormoiron, Pernes-les-Fontaines, Puyméras, Saint Christol, Saint Didier, Saint Léger-du-Ventoux, Saint Hippolyte-le-Graveyron, Saint Marcellin-les-Vaison, Saint-Pierre-de-Vassols, Saint Romain-en-Viennois, Saint-Trinit, Sault, Savoillans, Vaison-la-Romaine, Velleron, Venasque, Villes-sur-Auzon.

Projet d'extension de l'hôtel de ville et de création d'une maison des services publics

Ce projet qui figure au budget d'investissement de la commune a été voté par la majorité municipale par 18 voix pour, 4 voix contre et une abstention (voir Compte rendu du Conseil Municipal du 14 avril dans Lou Passadou n°52).

Il répond à une double préoccupation :

1 - Agrandir et réaménager les locaux actuels de la mairie qui ne répondent plus, ou répondent mal aux exigences d'accueil du public (confidentialité), aux conditions de travail du personnel municipal et à celles des élus en particulier pour recevoir dans des conditions correctes les habitants de Bédoin qui souhaitent les rencontrer

2 - Créer, en plein accord avec le Conseil Général, une maison des Services Publics, destinée aux services du département qui en sera le locataire, mais également à des organismes sociaux ou associatifs qui assurent des services au public.

L'objectif est de garantir pour les décennies à venir la présence à Bédoin de ces

services de proximité à la disposition de nos concitoyens et d'éviter ainsi des déplacements longs et coûteux à Carpentras ou à Avignon.

Des « maisons du département » ont déjà été créées à Carpentras, Orange, Sault, Apt et l'Isle sur la Sorgue.

La solution retenue par la municipalité est d'aménager les locaux actuels (hôtel de ville et immeuble contigu acheté par la commune en 2003) situés en centre ville et de mener à bien une réalisation qui réponde aux besoins prévisibles pour les 25 ans à venir au minimum.

Le projet consiste pour l'essentiel :

- à réaménager les locaux actuels de la mairie (distribution différente de l'espace disponible).

- à construire à l'emplacement du bâtiment annexe contigu un nouveau bâtiment, sur 3 niveaux, perpendiculaire à la mairie et dans l'alignement des bâtiments voisins sur le Cours.

Ce nouveau bâtiment abritera au rez-de-chaussée la maison des Services Publics,

au 2^{ème} niveau une salle du Conseil (et des mariages) de 110 mètres carrés ainsi que des locaux annexes, au 3^{ème} niveau des bureaux et des salles de réception.

Les 2 immeubles (mairie et nouveau bâtiment) communiqueront par escalier et par ascenseur et seront bien sûr conformes aux normes réglementaires, en matière de sécurité, d'accueil et d'équipements sanitaires.

Le coût du projet est aujourd'hui évalué à 1 105 000 € TTC (somme inscrite au budget), pour lesquels la municipalité a déposé des demandes de subventions auprès de la Région, du Département et de l'Etat, le solde devant être couvert par autofinancement communal et par emprunt.

Compte tenu des études préalables en cours, des délais d'appel d'offre et de passation des marchés, les travaux devraient débuter au 1^{er} trimestre 2009.

Le projet définitif sera prochainement affiché en mairie où les Bédoinais pourront en prendre connaissance.

Pierre COLIN

Les ordures ménagères à Bédoin

Avec l'été et la fréquentation touristique de notre village, il n'est pas inutile de rappeler à tous le fonctionnement du ramassage des ordures et quelques règles élémentaires à respecter.

Rappelons tout d'abord que la collecte des ordures et déchets de toute sorte est de la responsabilité totale de la Communauté d'Agglomération (COVE), la mairie de Bédoin n'intervenant normalement que comme interlocuteur, intermédiaire avec la COVE.

- La COVE assure le ramassage des ordures ménagères, disposées dans les containers collectifs, suivant un planning quotidien qui est rappelé ci-dessous en annexe...

Ces containers ne doivent recevoir que les ordures ménagères, c'est-à-dire les déchets de cuisine, résidus de ménage, chiffons, papiers souillés, petits emballages, débris de verre et de vaisselle, balayures, en général ce qui résulte de la vie familiale courante.

- Tous les autres déchets doivent obligatoirement faire l'objet par les particuliers d'un tri sélectif et être portés dans les points de collecte sélective répartis sur la commune (derrière les pompiers,

à l'entrée du stade, près du camping municipal, au parking de Ste Colombe), ou en déchetterie.

- à la mini-déchetterie de Bédoin, route de Crillon (ouverte le mardi matin, le vendredi après-midi et le 3ème samedi matin du mois),

- à la déchetterie de Caromb ouverte du lundi au samedi de 8h à 18h.

- Les « monstres » (litière, gros électroménagers...) peuvent être retirés sur place chez vous, une fois par mois sur rendez-vous préalable en mairie.

Pour tout problème particulier, renseignez-vous en Mairie.

Nous rappelons à tous que le non respect de ces règles, notamment le dépôt de déchets sur la voie publique (ou à côté des containers) est un délit qui peut être sanctionné par de lourdes amendes prononcées par le tribunal.

Enfin n'oubliez pas ces quelques conseils qui relèvent de l'hygiène élémentaire ou du simple bon sens :

1 - Tous les déchets ménagers doivent être dans des sacs plastiques poubelles fermés, pour être déposés dans les containers. C'est une simple mesure d'hygiène et de respect des autres.

2 - Si vous jetez des emballages cartons (petits ou grands), découpez-les ou pliez-les. Un carton non découpé prend 10 à 20 fois plus de place que s'il est découpé !

3 - Si un container est plein, plutôt que de le faire déborder ou d'abîmer le couvercle, mettez votre sac d'ordures dans un autre container non rempli. Il y en a toujours un, non loin de votre trajet habituel.

Et n'oubliez pas que si la propreté doit être un souci constant de la municipalité, c'est d'abord l'affaire de chacun d'entre nous et c'est une façon quotidienne d'agir en citoyen intelligent et responsable.

D'avance merci à tous ceux qui font des efforts en ce sens.

Pierre COLIN

Nota :

Fréquence des tournées pendant l'été :
Bédoin - Village 5 jours par semaine (lundi, mardi, mercredi, vendredi, samedi)

Bédoin - Campagne et hameaux : 3 jours par semaine (lundi, mercredi, vendredi).

Enfance-Jeunesse

- La troisième édition, du village des enfants, rebaptisé cette année « festival des pitchouns », a connu, à l'image des deux précédentes, un vif succès auprès du jeune public. Six magnifiques structures gonflables, de nombreux jeux de bois traditionnels, des ateliers cirque ont ponctué cette journée festive du 5 juillet dernier, pour le plus grand bonheur de tous (enfants, familles, organisateurs, commerçants).

Soleil, bonne humeur, rires et chaleur étaient au rendez-vous de cette manifestation organisée par le service municipal « enfance-jeunesse », épaulé par les membres bénévoles du collectif d'associations bedoinais qui a, quant à lui, offert les apéritifs de fin de matinée et d'après-midi. Cet événement étant désormais un temps fort de ce début d'été pour les "pitchouns" locaux ou de passage, nous ne pouvons que leur donner, dès à présent, rendez-vous pour 2009, en parallèle du festival de musiques actuelles « Crions Z'Ensemble », qui fêtera son 10ème anniversaire.

- Seize jeunes de 13 à 16 ans participent du 31 juillet au 08 août au séjour en Espagne (Calella-Catalogne) mis en place par la collectivité, dans le cadre du contrat jeunesse conclu avec les partenaires CAF et MSA.

Ils seront encadrés par Chems Cheraiti et Philippe Benoit-Gonin, responsables de ce séjour culturo-sportif.

Visite de la ville de Barcelone, parc de loisirs, tennis, basket, foot, volley, mini-golf, kayak de mer et « playa » agrémenteront nos journées, que nous avons, toutes et tous, convenu de vivre dans le respect des règles instaurées pour le bien être de chacun.

- Deux autres sorties sont prévues :

le 13 Août sortie au Mont Serein (devalkart)

le 27 Août sortie à Mormoiron (acrobranches)

Renseignements au 04 90 65 60 06 en Mairie (Philippe)

10 euros la journée.

Philippe BENOIT-GONIN

Gel Printemps 2008

Les dossiers de pertes de récoltes concernant les cerisiers et les abricotiers sont disponibles en mairie et doivent être retournés à la D.D.A.F. avant le 20.08.2008.

Cadastre

La Direction des services fiscaux nous informe de l'ouverture du site www.cadastre.gouv.fr.

Ce site permet à toute personne de consulter sur internet le cadastre à jour. N'hésitez pas à l'utiliser à bon escient.

La bibliothèque municipale prépare la rentrée

Votre bibliothèque a fait son entrée dans le réseau des bibliothèques du territoire de la CoVe. Désormais, une carte de lecteur individuelle vous sera délivrée. Elle vous permettra d'emprunter 6 documents en même temps : 4 livres ou BD (2 nouveautés maximum) + 2 magazines (ou 1 magazine et 1 multimédia) mais toujours pour une durée de 3 semaines.

L'inscription et le prêt sont gratuits pour tous les bédoinois !. Dans des locaux agréables, avec une section pour adultes et une pour les enfants, vous trouverez romans, ouvrages documentaires, bandes dessinées, revues, livres lus sur CD, et un accès à Internet. Venez découvrir toutes ces richesses si vous n'êtes pas encore inscrits !

A la rentrée, prenez déjà note de quelques animations :

- Réunion du Club lecture les mercredis 17 septembre et 8 octobre.
- L'heure du conte (gratuite) reprendra le mercredi 1er octobre à 17h30.

- « Lire en fête » (10,11 et 12 octobre) aura pour thème cette année : « La correspondance. ». Au programme : exposition de lettres insolites avec un concours à la clé, contes et lectures, ateliers d'écriture et de calligraphie, rencontres avec des auteurs, séance de cinéma...

Appel : Pour participer au concours organisé pour « Lire en Fête », il suffit de vous présenter à la bibliothèque avec une lettre, réelle ou fictive (anonymat garanti), que vous avez envie de donner à lire pour l'exposition, avant le 1er octobre. Lancez-vous !

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15h/18h

Mercredi 10h/12h - 15h/18h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

Muriel BIEOU et Angélique BELLON

Quel week-end ces 14 et 15 juin !

Une magnifique Recampado ; L'Assemblée générale du foot ; La journée en faveur du Niger ; Le départ très couru de la Transhumance... on enchaîne avec le marché lundi matin et... pour de nombreux jeunes, c'est le Bac. C'est sûr, mardi on se repose un peu. C'était la mi-juin, patrimoine, culture, festivités. Ça bouge à Bédoin !

Paule BENNER



Des hommes dévoués

Le 19 juin la Municipalité, le chef de corps des pompiers de Bédoin, Stéphane Rabaglia et le Président de l'Union des Sapeurs Pompiers de Vaucluse, Monsieur Felgeirolles ont reçu au camping municipal neuf sapeurs-pompiers valenciennois qui ont franchi 16 cols des Alpes et le Mont Ventoux pour promouvoir « l'œuvre des pupilles des sapeurs-pompiers ».

Nous les remercions pour leur engagement et leur dévouement envers les enfants orphelins, mais aussi pour tout un chacun dans notre vie quotidienne.

Paule BENNER

Projection du film « L'Adieu à Bédoin »

Comme nous vous l'avions annoncé dans la précédente édition du Passadou, Waldeck Weisz présentera le jeudi 7 août à 17h30 et 20h30 au Centre Culturel le dernier volet de sa trilogie, commencée en 2000 par « Un peu de Bédoin », suivi en 2004 de « Paysvisages du Ventoux ». Les acteurs du film ou leurs familles, car hélas deux d'entre eux nous ont quittés depuis le tournage en 2007, seront présents avec le réalisateur.

Gilberte LEVY CONSTANT

Des scouts belges dans les rues de Bédoin



Du 12 au 27 juillet un groupe de « pionniers » de Bois de Villers près de Namur en Belgique ont été hébergés au camping municipal. Désireux de participer à la vie de notre village ils ont alterné des activités sportives et culturelles avec divers travaux de nettoyage et d'aménagement dans le vieux village et sur la colline Saint Antonin. Une réception amicale a été organisée en leur honneur à la Mairie le vendredi 25 juillet.

Merci à eux et peut-être à bientôt !

Pierre COLIN

Pique-nique solidaire d'information sur le Niger

Dimanche 15 juin, aux Grandes Fontaines, près de 70 citoyens se sont réunis pour un pique-nique d'information et de solidarité avec le peuple touareg du Niger. En effet, depuis plus de 40 ans, la société française Areva exploite à ciel ouvert des mines d'uranium dans le Nord du Niger.

Cette exploitation minière contamine les eaux de consommation domestique et agricole, et fait déplacer la population. Une résistance touarègue s'est organisée et s'oppose aujourd'hui à l'armée nigérienne. Des citoyens de Bédoin ont invité pour s'informer Issouf Ag Maha, maire de Tirozirène et porte-parole des Touaregs.

Cette journée a débuté par son accueil à la Mairie ; puis, les participants ont pique-niqué aux Grandes Fontaines autour d'une exposition ; ils ont participé à une conférence-débat menée par Issouf Ag Maha.

La journée s'est achevée par la projection Cinéval d'un film.



Paule BENNER

Retrospective Enrique Peycere

Gravures, aquarelles, dessins à la galerie Nicole Olivieri à Bédoin du 30.08 au 07.09.2008.

Enrique Peyceré, artiste argentin, avait des attaches à Bédoin, où il a longtemps résidé. Il fait partie du patrimoine de la commune et nous nous associons volontiers à l'hommage qui lui est rendu.

La M J C Maison des Jeunes et de la Culture

Vive les vacances.

Quel plaisir de profiter de ce temps de liberté surtout après une fin d'année toujours remplie de manifestations aussi diverses que réussies !

Dès le 17 Mai, un grand moment de convivialité réunissait tous les amis de la MJC à l'Oustau d'Anais.

Puis dans la deuxième quinzaine de Juin on a pu assister à l'expression de l'atelier théâtre de Thibault, admirer les expositions de poterie, modelage et peinture enfants - adultes de Daniel, puis l'exposition des élèves d'André.

Et enfin les spectacles ! La GRS de Chantal et la danse de Claude précédée d'une démonstration de Hip-Hop de Karim. Ces spectacles sont le résultat du travail de l'année, source de fierté et de plaisir pour les parents et les spectateurs très nombreux et enthousiastes.

Merci à tous les parents dévoués qui participent activement à la réussite de ces fins d'année.

Dès la fin du mois d'Août, les programmes de la rentrée seront dans vos boîtes à lettres avec une bonne surprise : les tarifs restent les mêmes.

La rentrée sera le Lundi 8 Septembre 2008 avec inscriptions à partir du 4 Septembre.

D'ici là, le temps des vacances vous appartient.

Gymnastique Rythmique et sportive.

Un parcours sans faute pour les 7 gymnastes de la MJC de Bédoin.

Après une 1^{ère} place au départemental et une 1^{ère} place au régional, pour la première fois elles sont sélectionnées pour participer à la finale nationale du circuit jeunesse où elles sont montées sur la plus haute marche du podium ! Permettre à des gymnastes d'arriver à ce niveau alors qu'elles ont seulement un entraînement par semaine (dans une salle de Judo !) c'est bien « Une

autre idée du sport » comme le dit l'UFOLEP, oui puisque grâce à cette fédération, un village comme Bédoin fait parler de lui dans toute la France ! Pour réussir cet exploit, car c'en est un, il fallait plus que « s'entraîner » ... Il fallait une équipe soudée, ne pas penser à son exploit personnel mais à celui de toutes, des parents qui suivent et également l'appui de la M.J.C. Toute l'équipe a été à la hauteur de l'événement.

Chantal CHAUSSY - entraîneur

Informatique et Internet.

Le centre ERIC – Espace Régional Internet Citoyen – reste ouvert au public pendant tout l'été. Les horaires habituels, du lundi au samedi de 10h à 12h sont maintenus.

A la rentrée les cours informatiques vont reprendre avec comme nouveauté cette année un atelier « logiciels libres et gratuits » et un autre dédié aux utilisateurs de Mac Intosh.

Vous retrouverez toutes les informations concernant ces ateliers dans le journal ainsi que sur le site de la MJC (mjcbedoin.org). Une réunion d'information et d'inscriptions aura lieu le samedi 6 septembre de 10h à 12h à la salle multimédia de l'Espace Jeunes

Municipal.

Recherche de Bénévoles pour l'Informatique.

Vous avez des connaissances en informatique, vous utilisez régulièrement un logiciel, vous surfez sur Internet ? Vous voudriez faire partager vos connaissances ? Vous avez du temps libre ? Venez nous rejoindre au Centre ERIC – Espace Régional Internet Citoyen – et faites bénéficier d'autres utilisateurs de votre savoir.

Prenez contact avec Etienne, à la salle multimédia de l'Espace Jeunes Municipal, près du stade, le matin entre 10h et 12h, du lundi au samedi.

L'atelier d'écriture, animé par Jean-Louis Sauzade s'est déplacé :

- le 5 juin, à la Maison de Retraite A. Artilland, afin de distraire les aînés par quelques bonnes histoires, à l'initiative des bibliothécaires, instigatrices de ce sympathique rendez-vous ;

- le 21 juin, au Théâtre de la Poulie à Avignon, pour l'apéro-lecture devenu traditionnel.

L'Atelier d'écriture a exposé au Centre Culturel, du 23 au 27 juin, quelques textes écrits dans l'année, agrémentés des jolis dessins des élèves du CM2 de Christophe Bernard.



La Boule du Ventoux

Programme bouliste :

• EN AOÛT

- Bédoin :
samedi 2 – 9 - 21h - Pétanque montée – 2 joueurs
dimanche 3 – 10 – 15 h – Pétanque mêlée
- Fête votive de Bédoin
13 – 14 – 15- 16 – 17 – 18 – 19 – 20 – 21 voir affiche spéciale

- Fête votive Sainte Colombe
samedi 30 août 15h - Pétanque mêlée 2 joueurs
dimanche 31 août 15h - Pétanque montée 3 joueurs
lundi 1er septembre 2008 15h - Pétanque mêlée 3 joueurs
- **EN SEPTEMBRE** - PAS DE CONCOURS
- **A partir d'Octobre** reprise des concours les samedis et dimanches

Guy MARY

En forme à Bédoin

Samedi 13 septembre

Portes ouvertes non stop de 9h30 à 17h au Centre Culturel de Bédoin !

9 ateliers pour découvrir les animations programmées pour la saison 2008/2009 : gym pilates, gym santé, gym tonique, yoga, qi cong et tai ji quan, danses afro/latino/cubaines, hip hop/jazz.

Chaque atelier « découverte » comportera plusieurs séquences : présentation et démonstration, pratique et échanges.

Reprise des cours : le 15 septembre – 06.08.67.76.78 – 04.90.12.86.58

Michèle PFLUG

Amicale des donneurs de sang

Les prochaines collectes de sang auront lieu : Mardi 19 août 2008
Mardi 25 novembre 2008
de 15h30 à 19h30 à l'**Oustau d'Anais**

Cinéma

Les séances de cinéma reprendront le vendredi 19 septembre et tous les 15 jours au Centre Culturel.
Le programme est disponible à l'Office du Tourisme, chez les commerçants et en Mairie.

Botanique

Le Lin Usuel (*Linum usitatissimum* L.) : nom provençal : Lo Lin

C'est une plante vivace à tige dressée. Les feuilles vert tendre sont lancéolées, étroites avec une à trois nervures. Les fleurs bleu clair sont grandes, les sépales ovales sont pointus avec trois nervures. La floraison a lieu entre mai et juillet. Les fruits sont des capsules globuleuses contenant dix graines brunes, lisses et aplaties.

Emploi : Le Lin usuel était cultivé dès le néolithique. Ses fibres servaient à confectionner des étoffes. C'est aussi une très ancienne plante médicinale connue de toutes les grandes civilisations.

Propriétés : Les effets laxatifs, émoullissants et adoucissants sont liés au mucilage et à une huile riche en acides gras insaturés.

Les graines constituent donc un laxatif non-irritant dans le traitement des colites spasmodiques.

Posologie : • En infusion : Quinze grammes de graines par litre d'eau (dans un sachet de gaze). Boire une à deux tasses par jour avant les repas.

• En macération à froid : Pendant une heure à raison de

quinze grammes de graines broyées par litre d'eau. On jette le liquide mucilagineux et on fait infuser les graines. Boire deux à trois tasses par jour de cette infusion qui calme l'inflammation ou l'irritation des muqueuses.

• En cataplasme chaud : Délayer de la farine de graine de lin dans un peu d'eau bouillie tiède et envelopper de gaze. A utiliser comme adoucissant et réulsif.

Précautions d'emploi : Dans tous les cas prendre l'avis auprès du médecin traitant. Conservées trop longtemps, les graines broyées peuvent provoquer des dermatoses.

L'usage de cette plante est déconseillé chez les personnes ayant des troubles thyroïdiens.

Ne pas prolonger le traitement au-delà de huit jours.

JARDINS : On peut introduire dans les jardins plusieurs espèces de lin à fleurs bleues, jaunes ou roses. Le lin usuel est encore cultivé sur les bonnes terres du Bassin Parisien. Quand on "monte" à Paris, on peut admirer ces grands champs bleus entre juin et juillet.

Jean FAUCHÉ

Etat Civil

NAISSANCES :

Lucie DUCHEMANN née le 09.05.08
Romain HEBERT-JOURDAN..... né le 10.06.08
Elina BARIOL née le 19.07.08

MARIAGES :

Bruno GUYARD et Caroline LEVRONle 14.06.08
Benjamin RAMIREZ et Sabrina VAQUERle 05.07.08
Franck GALASSO et Juliette REGNIERle 31.07.08
Jean-Louis BURON et Françoise DELCOURT...le 01.08.08

DECES :

Jeanine HUVIG veuve GAUTRAND (81 ans)le 23.05.08
Marie BIANCHI veuve DEMORTE (95 ans)le 03.06.08
Simone REY veuve JAU (83 ans).....le 16.06.08
Yvonne LE DOYEN veuve DUPILLE (93 ans).....le 22.06.08
Lucien CHAUVET (71 ans).....le 19.07.08
Adeline PERRIN (90 ans)le 25.07.08

Calendrier des gardes des médecins

BÉDOIN / VILLES-SUR-AUZON / MORMOIRON

Du samedi 8h00 au dimanche 20h00

2-3 août Dr DIETERLEN04.90.65.92.12
9-10 août Dr BARNICAUD04.90.12.81.09
15-16-17 août Dr NADRA.....04.90.61.88.96
23-24 août Dr GAUDET04.90.65.64.96
30-31 août Dr LUNADIER.....04.90.61.80.27
6-7 septembre..... Dr BARNICAUD04.90.12.81.09
13-14 septembre ... Dr NADRA.....04.90.61.88.96
20-21 septembre ... Dr DIETERLEN04.90.65.92.12
27-28 septembre ... Dr GAUDET04.90.65.64.96
4-5 octobre Dr LUNADIER.....04.90.61.80.27
11-12 octobre Dr NADRA.....04.90.61.88.96
18-19 octobre Dr DIETERLEN04.90.65.92.12

SAMU 15 – POMPIERS 18

GENDARMERIE 17 ou numéro 112

Dimanches et jours fériés :

- URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43
- PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Festivités de Bédoin en 2008

le 3 août Foire artisanale nocturne Place de la Vigneronne
le 7 août « L'adieu à Bedoin » film de Waldeck Weisz Centre Culturel
le 9 août Soirée piscine..... Piscine municipale
le 10 août Vide grenier Au hameau des Baux
le 13 août Soirée « moules-frites » avec Namas Pamous Bar de l'Observatoire
les 14-15-16-17-18 août.... Fête de Bedoin
le 14 août Fête de Bedoin- orchestre « Gérard Bernard » Place de la République
le 15 août Fête de Bedoin - orchestre « Evolution » Place de la République
le 16 août Fête de Bedoin - orchestre « Baie des anges » Place de la République
Soupe au Pistou inscription en mairie
le 17 août Fête de Bedoin - orchestre « Jean-Luc Vicente » Place de la République
Apéritif offert et servi par la cave coopérative
Fête de Bedoin - feu d'artifice Stade municipal
le 18 août Fête de Bedoin – soirée des bars avec « Androgyne » offert par Pizza Phil et le Relais du Ventoux
le 24 août Foire artisanale nocturne Place de la République
les 29-30-31 août Fête de Ste Colombe Au hameau de Ste Colombe
le 29 août Fête de Ste Colombe - Repas avec animation musicale sur réservation au Guintrand
le 30 août Fête de Ste Colombe - orchestre « Destination danse »
Apéritif et café offerts par le restaurant « La Colombe »
Repas sur réservation au Guintrand
le 31 août orchestre « Lorca » - Apéritif et café offerts par le restaurant « La Colombe »
Repas sur réservation au Guintrand
le 7 septembre Ecurie des 7 virages Place de la Vigneronne
le 13 septembre Foire artisanale Place de la République
Balade contée Dans le village
les 20 et 21 septembre Journées du Patrimoine
le 27 septembre Projet records endurance Cheval de Trait Ventoux
Rassemblement 2CV Luberon-Ventoux Cave coopérative
le 3 octobre Motoclub d'Avignon
les 10,11,12 octobre..... « Lire en fête » au Centre Culturel

Nouvelle boutique - Nouveaux services

« Au panier du Ventoux »

Fruits et légumes bio, compléments alimentaires – Mme Daligault
Dominique 06.10.67.98.54
rue du Barry, à proximité de l'Office de Tourisme.

Un nouveau service «Lou dineto»

Service de cuisine à domicile – Mme Marchadier F. Rue Emile Martin
06.29.05.36.90

« Le Tabac de la Mairie » vous offre

un service de plus et devient « commerçant Point Vert » du Crédit Agricole et vous dépanne pour de petits retraits d'argent. La presse nationale et internationale sera aussi disponible dès le mois d'août.